



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 2 octobre 2019

### DESERTS MEDICAUX : LE DEPARTEMENT AGIT

**Ce lundi 30 septembre, le Département organisait une conférence-débat sur le sujet des déserts médicaux et du dispositif « Isère Médecins » en présence de Jean-Pierre Barbier, Président du Département, Patrice Morand, doyen de la Faculté de médecine de Grenoble, Jean-Yves Grall, Directeur général de l'Association Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Monique Sorrentino, Directrice générale du CHU Grenoble-Alpes, de Jérôme Fauconnier, médecin, et de Lucie Garcien, interne en médecine générale à Lyon et présidente des internes de médecine générale France, ISNAR. Leurs échanges ont permis d'identifier des pistes pour l'action du Département.**

#### **Le déficit de médecins, une réalité à laquelle le Département veut répondre**

Pour l'ensemble des participants à cette conférence, le constat est unanime : la baisse de la démographie des médecins est une réalité à laquelle sont notamment confrontées les zones rurales.

En 10 ans, l'Isère a perdu 10% de ses médecins généralistes. Sur les 1 200 médecins généralistes que compte le Département, la moitié (567) a plus de 55 ans et partira donc à la retraite d'ici 10 ans. Une problématique qui concerne aussi le CHU de Grenoble qui vient, lui aussi, à manquer de médecins généralistes. Le nombre de passage aux urgences a ainsi doublé alors qu'un tiers des patients qui s'y présentent pourrait consulter un médecin généraliste installé en libéral.

Le problème ne provient pas d'une volonté des médecins de s'installer dans les zones urbaines puisque 20% des internes souhaitent s'installer dans une zone rurale et 40% en périphérie. Mais le manque de formation en matière de gestion d'entreprise et de prise de risque financière inquiètent ces jeunes médecins.

Plusieurs facteurs influent également sur les choix d'installation des médecins : selon une étude, les 3 premiers éléments pris en compte lors de l'installation sont le cadre de vie, la possibilité de travailler pour le conjoint et la présence d'écoles pour les enfants. Les collectivités ont donc leur rôle à jouer pour attirer les médecins.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ÉTAT DES LIEUX



### Le dispositif « Isère Médecins » pour l'installation de médecins dans le département

Lors de cette conférence-débat ont été évoqué les actions et le premier bilan d'étape du dispositif « Isère Médecins » lancé par le Département.

Avec ce dispositif créé en 2017, le Département entend attirer de jeunes médecins dans le Département. Pour cela, il prend en compte les besoins réels du terrain et propose :

- Une bourse de 56 000 euros pour les internes en médecine
- Une aide à l'installation jusqu'à 10 000 euros
- Une aide au MSP à hauteur de 100 000 euros
- Une cellule « Isère Médecins » d'aide et d'accompagnement

L'objectif du Département à travers ce dispositif est clair : convaincre 60 médecins généralistes en 4 ans à venir s'installer dans les communes déficitaires.

A ce jour :

- 32 internes en médecine ont souscrit à la bourse en s'engageant à exercer pendant au moins 570 jours dans une commune de « désert médical »
- 25 médecins généralistes dans une zone labellisée « désert médical » ont bénéficié de l'aide à l'installation jusqu'à 10 000 euros pour l'achat de matériel
- 6 médecins sont devenus Maitres de Stage des Universités (MSU) pour accueillir et former des internes
- 12 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ont été financées à hauteur de 100 000 euros par projet sur les 23 MSP existantes en Isère (7 projets en cours d'instruction)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « ISÈRE MÉDECINS »

**6M€**  
de budget

**421**  
/ 512 communes  
sont couvertes  
par le dispositif  
Isère médecins

**12**  
Maisons de Santé  
Pluridisciplinaires (MSP)  
financées (100 000 € par projet)  
sur 23 existantes

**7** autres projets  
de MSP  
sont en cours  
d'instruction  
pour une demande  
de subvention

**25**  
médecins généralistes  
ont bénéficié  
de l'aide  
à la l'installation  
de 10 000 €

**30**  
internes  
en médecine générale  
ont souscrit la bourse  
de 56 000 €

**6**  
Maîtres  
de Stages  
des Universités

« La santé, et plus particulièrement la difficulté d'accès aux soins, est une préoccupation majeure et même une inquiétude pour les Isérois. Même si la santé publique n'est pas une compétence obligatoire des Départements, nous comprenons cette attente des Isérois. Tout le sens du dispositif Isère Médecins est d'y répondre. » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.